

Initiatives ministérielles

monde et qui ont fait maintenant du Canada une société véritablement moderne et tolérante.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Mulroney: D'ailleurs, monsieur le Président, peu de sujets ont agité autant l'opinion publique et déclenché autant de passions individuelles que les débats linguistiques.

Mais certaines des plus belles pages de notre histoire ont été écrites par ceux-là qui ont réussi à imposer la voix de la raison, à faire triompher la tolérance et à réaliser les accommodements nécessaires.

[Traduction]

La dualité linguistique et la protection des droits linguistiques des minorités ne sont pas des concepts abstraits. Ces notions prennent vie dans des textes législatifs comme la Loi sur les langues officielles, et sont consacrées et protégées par leur enchâssement dans la Constitution; et elles prennent tout leur sens grâce à la volonté nationale d'un peuple généreux et tolérant.

[Français]

Le rejet des minorités va à l'encontre de la nature même du Canada. Quand la langue devient un motif d'exclusion et de crainte, il est temps pour tous les Canadiens et Canadiennes qui aiment leur pays de parler haut et fort.

Il n'y a pas de place au Canada pour l'intolérance, même si personne n'oserait prétendre que le Canada en est complètement exempté, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre pays.

La résolution dont la Chambre est saisie offre à tous les députés une occasion de plaider avec énergie une fois de plus en faveur de ce que le Canada a de meilleur en lui.

C'est une occasion de transmettre de nouveau un message absolument non équivoque d'unité et de respect mutuel.

Ce qui est en jeu en ce moment ce n'est pas le bilinguisme ni même, malgré les prétentions dans le sens contraire, ni même son coût.

L'enjeu est à la fois simple et important. Il s'agit de la volonté des Canadiens anglophones et francophones de vivre ensemble dans un esprit de fraternité et de respect mutuel, tout en continuant d'honorer les engagements qu'ils ont pris au départ les uns envers les autres et envers la nation tout entière.

[Traduction]

Il est temps de revenir à certaines de nos valeurs fondamentales et je pense qu'il est temps aussi de placer cette question dans sa juste perspective. Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière, que les politiques du gouvernement à l'égard des langues officielles sont mal comprises ou mal interprétées.

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière non plus, que l'on entend dire que notre politique signifie le bilinguisme imposé, que nous forçons les gens à parler une autre langue. Il fallait bien que cette expression naisse au Canada. C'est seulement dans un pays aussi beau et aussi prospère que le nôtre que les gens peuvent avoir le temps de s'inquiéter de choses comme cela. On ne force personne à parler une autre langue que la sienne, même si l'idée de bilinguisme imposé ou de deux étalons, un pour le Québec et un pour le reste du pays, est avancée depuis le début des débats sur la Confédération. Il y a toujours eu des voix, rares heureusement, mais il y en a toujours eu qui ont essayé d'utiliser ce mensonge, cette déformation de la réalité, heureusement répudiée périodiquement par le Parlement, indépendamment de sa composition et du parti assis à la droite de la présidence.

• (1550)

Il n'y a pas meilleure façon de mettre fin à ces malentendus que de rappeler les paroles d'un des architectes de la première Loi sur les langues officielles. En 1974, l'hon. Gérard Pelletier, alors ministre des Communications, disait et je cite:

... certaines personnes se sont étonnées des propos que j'ai récemment tenus, préconisant la promotion d'un Québec solidement francophone. Ils pensaient y voir une contradiction de la politique des langues officielles du gouvernement fédéral. Les efforts du gouvernement fédéral dans le domaine linguistique ont toujours été l'objet des interprétations les plus absurdes, la plus fréquente étant que l'objectif ultime de la Loi sur les langues officielles est d'obliger tous les Canadiens à devenir bilingues. Les faits sont diamétralement opposés à cette façon de voir; un des effets de cette loi est de permettre à chacun de demeurer